

CONCEPTION, VENTE ET MISE EN ŒUVRE EN SÉCURITÉ D'INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES DE PUISSANCE INFÉRIEUR OU ÉGALE À 36 KVA

À noter que l'obtention de l'agrément RGE nécessite la réussite aux épreuves et le dépôt d'un dossier de demande d'agrément

T42-PV1

RGE

DURÉE : 21 heures (3 jours)
EFFECTIF : 12 personnes maximum

PRÉ-REQUIS :

Être qualifié en électricité (CAP électricien minimum, titre professionnel équivalent) ou justifier d'une
expérience professionnelle significative dans l'installation électrique basse tension
• Maîtriser la norme NFC 15-100 et les fondamentaux de l'installation BT
• Détenir une habilitation électrique BR PV à jour
• Être apte au travail en hauteur

INTERVENANT :

Formateur expert avec une maîtrise des installations photovoltaïques, des normes, du dimensionnement et de la mise en œuvre.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

Apport technique et règlementaire, étude de cas, dimensionnement.
Mise en situation, diagnostique de panne, questions de suivi et contrôle final.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Évaluation théorique (QCM) et pratique

NATURE DE LA SANCTION DE LA FORMATION :

Attestation de réussite au QCM
Attestation de stage

MOYEN DE SUIVI DE LA FORMATION :

Feuille de présence

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'installation d'un système solaire photovoltaïque basse tension. Acquérir les compétences nécessaires pour analyser les besoins du client, dimensionner une installation, sélectionner les équipements adaptés, établir une offre commerciale et assurer une mise en œuvre conforme aux règles de sécurité et aux normes en vigueur.

PERSONNES CONCERNÉES :

Techniciens, chargés d'affaires, installateurs électriciens

PROGRAMME :

Conseiller et accompagner un client dans son projet photovoltaïque
- Présenter le contexte réglementaire, environnemental et économique du photovoltaïque
- Expliquer le fonctionnement d'une installation photovoltaïque raccordée au réseau
- Accompagner le client dans les démarches administratives et contractuelles

Concevoir et dimensionner une installation photovoltaïque 0-36 kVA
- Analyser l'existant et identifier les contraintes du site
- Choisir l'architecture adaptée selon l'usage et le modèle économique retenu
- Évaluer le productible et les impacts des masques, de l'orientation et de l'inclinaison
- Dimensionner une installation en vente totale ou en autoconsommation avec injection du surplus

Organiser et sécuriser la mise en œuvre et la mise en service
- Identifier les composants d'une installation photovoltaïque et leurs caractéristiques
- Maîtriser les règles essentielles de sécurité électrique et de travail en toiture
- Réaliser le raccordement des modules photovoltaïques
- Effectuer les opérations de mise en service et de contrôle

Planifier les opérations de maintenance et de suivi
- Identifier les points clés d'une maintenance préventive
- Repérer les principaux défauts et risques d'exploitation
- Sensibiliser aux enjeux de recyclage et de pérennité des installations

COPROTEC - SERVICE FORMATION

12, IMPASSE MONTGOLFIER - 68127 STE CROIX EN PLAINE

03 69 28 89 00 CONTACT@COPROTEC.NET

Nos formations comportent des activités pratiques nécessitant des capacités physiques adaptées. Toute situation de handicap doit être signalée préalablement à l'inscription afin d'évaluer les possibilités d'aménagement et les conditions d'accueil.

SIRET : 523 911 899 00020 - DÉCLARATION D'ACTIVITÉ N° 42 68 02061 68 (PRÉFECTURE DE LA RÉGION ALSACE)